

Garantie produit pour les textiles tricotés

Duvaltex garantit pour une période de dix (10) ans à compter de la date de facturation que tous ses tissus ne subiront pas d'« usure » lors d'une utilisation intérieure normale par le client final d'origine. « Usure » signifie un trou causé par la désintégration de la structure du tissu dans une zone particulière à la suite d'une usure abrasive.

Si un défaut de conformité à cette garantie apparaît dans le tissu pendant la période de garantie de 10 ans, Duvaltex remplacera le tissu tricot concerné à ses frais, sous réserve de la réception d'un avis écrit raisonnable pendant la période de garantie.

Cette garantie ne couvre pas les dommages, la désintégration ou la perte résultant d'abus, d'une mauvaise utilisation, de vandalisme, de brûlures, de coupures, de perforations, d'une installation ou d'un entretien inapproprié, de l'utilisation d'agents de nettoyage inappropriés, de l'application d'un traitement ou d'une finition après expédition par Duvaltex, de défauts de conception ou la fabrication de meubles, un rembourrage inadéquat, l'abrasion d'autres composants ou meubles, le boulochage, la décoloration, l'utilisation dans une application autre qu'une utilisation intérieure normale ou une utilisation postérieure à la propriété par l'utilisateur final d'origine.

Effectif 1er janvier 2018.

Les produits expédiés avant le 1er janvier 2018 conserveront la couverture de garantie existante.

SAUF INDICATION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, NI DUVALTEX NI SES FILIALES NE FONT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DE SON TISSU À UN USAGE PARTICULIER, DUVALTEX DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE MÊME. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS CE DOCUMENT SONT EXCLUSIFS. LA RESPONSABILITÉ DE DUVALTEX EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT RÉEL DU TISSU DÉFECTUEUX ET N'INCLUT PAS LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU AUTRES.

duvaltex

2805, 90e rue, Saint-Georges (Québec) G6A 1K1
T 418 227-9897 | duvaltex.com

Garantie textiles tricotés 07/23